

Accueil › Quartiers de gare du Grand Paris Express : déjà 12 études de pôle validées

Quartiers de gare du Grand Paris Express : déjà 12 études de pôle validées

INSTITUTIONNEL, AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, TRANSPORTS ET MOBILITÉ

🕒 14.12.2021

Commentaires APLP

A A

Tandis que toutes les lignes du nouveau métro sont en chantier, les réflexions vont bon train pour réorganiser les espaces publics et les mobilités autour des futures gares du Grand Paris Express. Avec la validation du projet de pôle de la gare Nogent - Le Perreux le 15 novembre, ce sont désormais 12 pôles d'échanges qui se concrétisent et accèdent à la phase de conception.

Le 19 novembre, Mme le Maire n'avait aucune information nouvelle pour la L-15Est, alors qu'elle est membre du Comité Stratégique du Grand-Paris Express et que la commune est pilote de l'Étude de pôle. Au Conseil Municipal du 16 décembre 2021, elle n'avait toujours rien à annoncer concernant l'aménagement de la gare !!!



Vue aérienne de la gare du RER E Nogent - Le Perreux

© Société du Grand Paris / Cyrus Cornut

Si les tunneliers ne sont pas encore entrés en action dans le secteur de Nogent - Le Perreux, sur le tronçon Est de la ligne 15, la perspective de l'arrivée du métro alimente déjà les réflexions. Ainsi, le 15 novembre, a été validé le projet de pôle de la future gare, après plus de deux ans de concertation.

APLP demande depuis 2018 à ce que les perreuxiens soient associés : pas de réponse !

Avec 35 000 voyages prévus par jour, la gare Nogent - Le Perreux, positionnée à proximité immédiate de l'actuelle gare du RER E, occupera une position stratégique en termes d'accessibilité et de visibilité. Déjà présente, la station bus sera plus pratique et accueillante. Ici, l'adjectif « apaisé » se déclinera sur tous les modes :

: la vitesse du trafic sera limitée à 30 km/h, les circulations douces seront à l'honneur avec 400 nouvelles places de stationnement vélo aux abords de la gare, et des zones de rencontre verront le jour dans l'espace public.

Bref, on se posera, on déambulera, on flânera...

Le vélo c'est bien ... Mais dès 2020, en réponse à notre demande, la SGP refusait d'envisager un (des) parking(s) pour compenser les 120 PLACES DE STATIONNEMENT qui VONT ÊTRE SUPPRIMÉES par les travaux et ne seront pas remplacées après. Pourtant CES PLACES SERVENT ESSENTIELLEMENT AUX RIVERAINS qui n'ont pas de parking dans leur résidence (immeubles ou pavillons anciens).



La future gare Nogent - Le Perreux du Grand Paris Express sera adossée à la gare du RER E existante, à proximité de la place Belvaux au Perreux-sur-Marne. Elle sera surplombée par un vaste complexe immobilier.

© Société du Grand Paris / Cyrus Cornut

"Vaste complexe immobilier" : avec l'aval de la Mairie lors de l'élaboration du P.L.U. (Modification N°2), la zone autour de la gare NLP peut-être SUR-DENSIFIÉE : aucune obligation d'espace verts, le béton peut s'étaler sur 100 % de la surface !!! Où sont les intérêts des riverains et des usagers la gare ?

Depuis 2015, la Société du Grand Paris et Île-de-France Mobilités accompagnent la construction de 68 pôles d'échanges autour des gares du Grand Paris Express. Des comités de pôle, regroupant des acteurs et élus locaux, des techniciens et des partenaires institutionnels, ont ainsi été mis en place. Chaque gare fait l'objet d'une étude de pôle. Pilotée par un acteur local et financée par la Société du Grand Paris, elle permet de proposer l'aménagement de l'espace public capable de s'adapter aux évolutions des comportements et de l'environnement. Un paysage nouveau se dessine, fruit de plusieurs années de concertation pour réussir l'arrivée du métro dans la ville.

PLATES-FORMES INTERMODALES

Grâce au Grand Paris Express, dont 80% des gares seront connectées au réseau de transport existant, plus de 95% des métropolitains seront localisés à moins de 2 km d'une gare. Afin de favoriser une mobilité de proximité, ces pôles d'échanges vont être conçus dans un périmètre de 300 m autour de chaque gare. Au total, ce sont près de 480 ha d'espaces publics (trottoirs, voirie, parvis, aires de stationnement...) qui vont être réaménagés.

Avec ces espaces publics, l'objectif est de favoriser les mobilités actives en créant de nouvelles continuités piétonnes et cyclables, en proposant notamment une offre de stationnement vélo à la hauteur des besoins. Ce nouvel équilibre, qui conduit à questionner la place de la voiture individuelle et repenser le partage entre chaque mode de déplacement, intégrera également les transports collectifs comme le bus, dont la fluidité des déplacements sera garantie.

À aucun moment la Mairie, pourtant officiellement "PILOTE DE L'ÉTUDE DE PÔLE", n'a informé les perreuxiens de ses propositions et des avancées de l'étude.

EST-CE CELA LA "CONCERTATION" AU PERREUX ?

LES ESPACES PUBLICS DE DEMAIN

Pour mener à bien ce travail de dentelle, il fallait un mode d'emploi. Elaboré à l'intention des acteurs de chaque territoire, des maîtres d'ouvrage et concepteurs, le référentiel des Places du Grand Paris participe au développement d'une culture commune pour la conception des espaces publics du Grand Paris Express. Publié fin 2019, il présente 40 principes d'aménagements, mais aussi une feuille de route qui orientera les maîtres d'ouvrage dans les différentes phases du projet (choix du concepteur, travaux, mise en service, gestion).

Afin d'appuyer cette réflexion, des appels à projets sont également lancés tous les ans, en partenariat avec l'Association des Maires d'Île-de-France et les acteurs locaux. Ils ont pour objectif de tester de nouveaux usages de l'espace public et de préfigurer une partie des aménagements avant leur réalisation définitive.

POINT D'ÉTAPE

Aujourd'hui, 12 études de pôle sont d'ores et déjà validées : Bagneux, Vitry Centre, Pont de Rungis, Maison Blanche, Saint-Denis Pleyel, Nogent - Le Perreux, Le Blanc-Mesnil, Sevran Beaudottes et Sevran - Livry, ainsi que la Courneuve Six-Routes, Val de Fontenay et Nanterre La Folie, qui sont entrés en phase de conception.

Carrefour stratégique du Grand Paris Express, la future gare Saint-Denis Pleyel sera placée au cœur d'un projet urbain majeur. À terme, ce pôle mettra en correspondance cinq lignes de métro (13, 14, 15, 16, 17) et le RER D grâce au franchissement Pleyel. Les futurs aménagements feront la part belle à des espaces publics intermodaux pacifiés, accueillants et paysagers, afin de répondre aux enjeux urbains et environnementaux du secteur.



Quartier de la future gare Bagneux du Grand Paris Express

© Société du Grand Paris / Cyrus Cornut

Situé au cœur des écoquartiers Victor Hugo et Pierre Plate, le pôle d'échanges de Bagneux, desservi par la ligne 4 et la future ligne 15 du Grand Paris, donnera la priorité aux modes actifs avec l'aménagement d'une place piétonne et une desserte des bus organisée autour de l'îlot de la gare. À Vitry-sur-Seine, des aménagements vont aussi faciliter et sécuriser le cheminement des piétons, mais aussi favoriser les cyclistes, avec une offre de 530 stationnements vélo dans et autour de la gare Vitry Centre, et deux stations Vélib.

Le pôle d'échanges de Sevran - Livry prévoit d'intégrer la future gare du Grand Paris Express dans

un environnement existant particulièrement préservé sur les plans urbain et paysager. Tout l'enjeu sera de réduire la coupure urbaine créée par le RER B et le canal de l'Ourcq, de refondre les trames d'espace public menant à la gare et d'insérer deux éco-stations de bus.

Des exemples appelés à s'enrichir rapidement : 18 autres pôles sont en phase de finalisation d'étude avec un objectif de validation pour 2022.

Texte